

Conseil local FCPE – LANNION

« Lycée Félix LE DANTEC, Collèges Charles LE GOFFIC et Yves COPPENS »



Contacts :

FCPE Lannion,

Rue des Cordiers, 22300 Lannion (Bât B : Rez-de-chaussée, salle B008)

06 29 50 51 91

lannion.fcpe@gmail.com / <http://www.fcpe-lannion.com>



LE SAVIEZ-VOUS ? Dans les lycées bretons, (contrairement à la plupart des autres régions), les manuels ne sont plus financés par le conseil régional. C'est pourquoi le conseil local FCPE Lannion s'est organisé afin que ces derniers ne soient pas (entièrement) à la charge des familles.

Coût par élève d'une collection de manuels au lycée LGT : 250 à 320€ sans l'aide du conseil local FCPE.

Pourquoi adhérer à la FCPE ?

- ✓ Pour être représenté à tous les niveaux des institutions scolaires (**lycée, département, région, national**).
- ✓ Pour participer à la vie de l'établissement, aux actions nécessaires aux élèves et bénéficier d'entraide entre parents grâce à un réseau local et national, ainsi que d'une aide juridique si besoin.
- ✓ Pour recevoir des infos toute l'année sur toute l'actualité de l'éducation.

A quel tarif ?

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, vous pouvez obtenir une déduction d'impôt de 66% du montant de votre cotisation.

La déduction fiscale est applicable uniquement sur les adhésions FCPE et les dons libres.

(L'administration fiscale considère le prêt de manuels lié à une adhésion comme une contrepartie).

Tarif adhésion ordinaire : 22€ (soit **7.48€** coût réel après déduction d'impôts)

Tarif adhésion réduite : 15€ (famille non-imposable)

La Région Bretagne ne finance plus les livres pour les lycéens, nous continuons à vous proposer la gestion de la distribution et préparation des manuels scolaires mais sous forme de location.

Pour les élèves du Lycée, Tarif location des manuels scolaires avec ou sans adhésion :

- 40€ pour le 1^{er} enfant famille imposable,
- 25€ pour famille non imposable
- 15€ par enfant supplémentaire au lycée.

Attention : Pour la filière STMG, une participation supplémentaire est demandée pour les cahiers d'activités qui ne sont pas réutilisables. La participation pourra être demandée avant la rentrée suivant la demande des professeurs. (Ils vous seront proposés à prix coûtant, soit -20%).

L'adhésion et les dons permettent le bon fonctionnement du conseil local de la FCPE et la possibilité de renouvellement des collections de manuels en fonction des besoins des enseignants.

Aussi, nous invitons toutes les familles qui le peuvent à faire preuve de **GÉNÉROSITÉ** et de **SOLIDARITÉ** afin de permettre au conseil local de pouvoir continuer à proposer l'accès aux manuels scolaires à un moindre coût pour **TOUTES LES FAMILLES.**

Comment procéder ?

Nous retourner **le document PAPIER avec les règlements** lors de l'inscription fin juin/début juillet ou pendant les retours de livres pour les élèves déjà au lycée.

Vous avez également la possibilité de venir le déposer au lycée ou de l'expédier par courrier (adresse ci-dessus).

Si besoin, les documents d'adhésion sont à votre disposition à l'accueil du lycée.

Distribution des livres à la rentrée 2026 :

Les livres seront distribués sur le temps scolaire lors de la première et la deuxième semaine de la rentrée.

Tous les livres doivent être couverts (pas de couverture autocollante) et le nom de l'élève inscrit à l'intérieur du manuel (dans le petit tableau FCPE).

Restitution des livres en fin d'année scolaire (Ne pas enlever les couvertures de protection)

Tout livre perdu sera facturé 20€, détérioré 10€

Le chèque de caution pourra être encaissé en cas de non restitution après la dernière date de restitution prévue.

La préparation et la distribution des manuels nécessitent une organisation assez lourde et les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider.

Vous voulez donner un coup de main (même très ponctuellement) ! N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

La FCPE c'est quoi ?

La FCPE est la première fédération de parents d'élèves de France.

Elle rassemble tous les parents d'élèves des établissements scolaires publics partageant les mêmes valeurs de **LAÏCITÉ** et de **GRATUITÉ**. Elle porte un projet éducatif et participe activement aux différentes instances départementales, régionales et nationales où sont présents les représentants des parents d'élèves.

Ses objectifs principaux :

- ✓ Etre à l'écoute de **tous** les parents d'élèves, adhérents et non adhérents
- ✓ Mener des actions pour aider au remplacement des professeurs absents, problème manque assistante sociale, de CPE, d'infirmières, problèmes rénovation des établissements, transports....
- ✓ Participer aux conseils de classe et animer des bilans de conseils de classes avec les parents délégués pour définir des actions.
- ✓ Participer aux commissions d'appels pour aider les parents qui sont confrontés à des problématiques de redoublement ou d'orientation
- ✓ Travail avec la direction du lycée sur les rythmes scolaires, sur les temps du déjeuner parfois trop court.....
- ✓ Participer à la vie de l'établissement au travers des conseils de classes, d'administration, fonds sociaux,
- ✓ Participer à des commissions externes en relation avec la vie du Lycée (Mairie, LTC pour transports scolaires ...)
- ✓ Participer à des actions nécessaires aux élèves (Foyer socio-éducatif, salon SupArmor, ateliers sophrologie

A bientôt ! Le bureau du Conseil local

Ensemble à la FCPE, des parents au service d'autres PARENTS.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à l'association FCPE Lannion, à la FCPE départementale et à la fédération nationale. Conformément à la loi n°7817 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque adhérent dispose du droit d'accès, de communication et de rectification des informations le concernant auprès de la FCPE départementale.

Partie du document à conserver par l'adhérent.



Renseignements concernant l'adhésion FCPE 2026/2027

(Merci d'écrire lisiblement et en majuscules)

Les Parents

Nom du parent adhérent (1) : _____ Prénom : _____

Nom et prénom du 2^{ème} parent (2) : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél fixe : _____ Portable : _____

Email **parents** : _____ Portable de l'élève _____

- (1) *Le reçu fiscal sera adressé au 1^{er} parent souhaitant adhérer, il est couvert par l'assurance FCPE pour ses activités au sein de l'association.*
- (2) *Si le deuxième parent souhaite participer aux actions de la FCPE, une participation de 6€ sera demandée (assurance groupe pour les déplacements et actions au nom de la FCPE)*

Nom, prénom, date de naissance, classe de votre enfant au lycée LE DANTEC à la rentrée 2026/2027 ainsi que vos autres enfants scolarisés dans d'autres écoles, collèges ou lycées publics. (IMPORTANT)

.....

.....

.....

Les Enfants

Adhésion FCPE (Facultative) Coût réel après impôts

Adhésion familiale de base	22 €	7,48 €	<input type="checkbox"/>
Adhésion de base + don de 18€	40 €	13,60 €	<input type="checkbox"/>
Adhésion de base + don de 38€	60 €	20,40 €	<input type="checkbox"/>
Adhésion de base + don de 58€	80 €	27,20 €	<input type="checkbox"/>
Adhésion familiale réduite (non imposable)	15 €		<input type="checkbox"/>
J'adhère déjà à un autre conseil local FCPE (notez lequel) : _____			
Je règle seulement la part locale de Lannion	3 €		<input type="checkbox"/>
Assurance si 2ème parent membre actif	6 €		<input type="checkbox"/>

Autre don d'un montant LIBRE déductible de 66% des impôts _____ €

Sous-total (1) _____ €

Location de livres Lycée Général et Technologique

Tarif de base 1er enfant	40 €	<input type="checkbox"/>
Tarif réduit 1er enfant, famille non imposable	25 €	<input type="checkbox"/>
Tarif par enfant supplémentaire au lycée	15 €	<input type="checkbox"/>

Pour la filière STMG, utilisation de fichiers (non réutilisables) proposés au tarif grossiste soit : 20% sous le prix public.

➤ 1ère STMG : 3 fichiers : 52€

(Suivant l'enseignant, un fichier supplémentaire sera demandé à la rentrée +16€)

➤ Term STMG : 4 fichiers : 72€

Sous-total (2) _____ €

Total Général (1) et ou (2) _____ €

Espèces ou chèque à l'ordre de FCPE Lannion

Pièces obligatoires à remettre :

- Le chèque de réservation livres avec ou sans l'adhésion, 6€ pour le 2^{ème} parent aidant au sein de l'asso ou 3 € si adhésion a été faite dans un autre conseil local hors Lannion (*)
- Le chèque de caution: 150 € (daté au 1/09/2026, moment de l'inscription définitive, à l'ordre de la FCPE) (*)
- La feuille de renseignements concernant l'adhésion. (*) **Nom de l'élève au dos de chaque chèque**
- Une enveloppe timbrée à votre adresse si vous souhaitez le reçu fiscal format papier, ou l'envoi se fera par mail.

Souhaitez-vous :

- Etre délégué(e) parent FCPE au Conseil de Classe
- Etre candidat(e) au Conseil d'Administration du Lycée général LE DANTEC
- Participer aux activités du Conseil local des parents d'élèves
- Aider à l'organisation du prêt des manuels scolaires, (participer à la distribution et à la restitution des manuels scolaires.....)
- Recevoir la « Newsletter » de la FCPE.

Date :

Signature :

Tournez SVP



